

#### MINISTERE DES MINES

Le Ministre

# 

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10 alinéa  $1^{er}$  littera a, 12, 45, 56 et 57 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1<sup>er</sup>;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement, ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1<sup>er</sup> B points 6 et 14;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice-Ministres ;

Considérant la demande de Permis de Recherches N°KIN/20120105/141700 introduite par la Sociétè SOMAF CORPORATION S.A, en date du 05 janvier 2012, et les pièces requises y jointes ;

Considérant que le Permis de Recherches sollicité empièté totalement sur la superficie couverte par la ZRG 02775 ;

Site Web: www.mines-rdc.cd Email: info@mines-rdc.cd



Sur avis défavorable du Cadastre Minier;

## ARRETE:

# Article 1er:

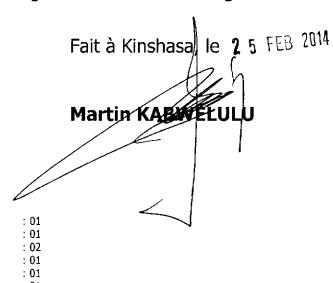
Il est refusé à la **Sociétè SOMAF CORPORATION S.A**, ayant son siège social sis avenue Kindu n° 18, Sud-Kivu/Bukavu, L-2449, le Permis de Recherches sollicité.

### Article 2:

La **Sociétè SOMAF CORPORATION S.A** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

### Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.



#### **AMPLIATIONS:**

•	Cabinet du Président de la République	:	01
•	Cabinet du Premier Ministre	: 1	01
	Cabinet du Ministre des Mines	: (	02
•	Secrétariat Général des Mines	: (	01
•	Cadastre Minier	; (	01
•	CTCPM	: (	01
•	SAESSCAM	: (	01
•	Direction des Mines	: (	01
•	Direction de Géologie	: (	01
•	Direction des Investigations	: (	01
•	Direction chargée de la Protec. De l'Enviro	: (	01
•	Div. Prov./ des Mines & Géologie du ressort	; (	01
	La Sociétè SOMAF CORPORATION S.A	<u>:                                    </u>	01

Site Web: <u>www.mines-rdc.cd</u> Email: <u>info@mines-rdc.cd</u>